

Guillestre, le 29 septembre 2022

Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires
les conseillers départementaux

Affaire suivie par : Cindy DAMBEL

Assistante de direction, chargée de la gestion des Assemblées

Tel ligne directe : 04.92.45.50.17

Courriels : cindy.dambel@comcomgq.com

Objet : Convocation Conseil Communautaire du 06 octobre 2022

Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique

Madame, Monsieur,

Vous êtes convie(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Jeudi 06 octobre 2022 à partir de 18h00
uniquement en présentiel, à la salle Polyvalente à Aiguilles.

L'ordre du jour est joint à la présente.

Depuis le 31 juillet dernier, les réunions des conseils municipaux, régionaux, départementaux et communautaires se tiennent à nouveau dans les règles du droit commun. Le quorum, permettant de délibérer valablement, est, ainsi, atteint lorsque la majorité des membres du conseil en exercice est présente conformément à l'article L.2121-17 du CGCT. De plus, un conseiller communautaire n'est plus porteur que d'un seul pouvoir. Pour finir, l'accès au public des réunions n'est plus être limité.

Par ailleurs, la réunion des organes délibérants par téléconférence, autorisée pendant la crise sanitaire, n'est plus possible que sous certaines conditions (article L.5211-11-1 du CGCT).

Toutefois, je vous saurai gré de continuer à respecter les règles sanitaires en vigueur.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
Dominique MOULIN



Copie : aux communes membres

PJ : modèle de pouvoir

Liste des conseillers communautaires

Ordre du jour

PS : pour mémoire les pouvoirs doivent être communiqués avant la séance du conseil communautaire.